

#synergies



#synergies

Rhône Isère

BPONG 12616

Grande roselière de Printegarde -

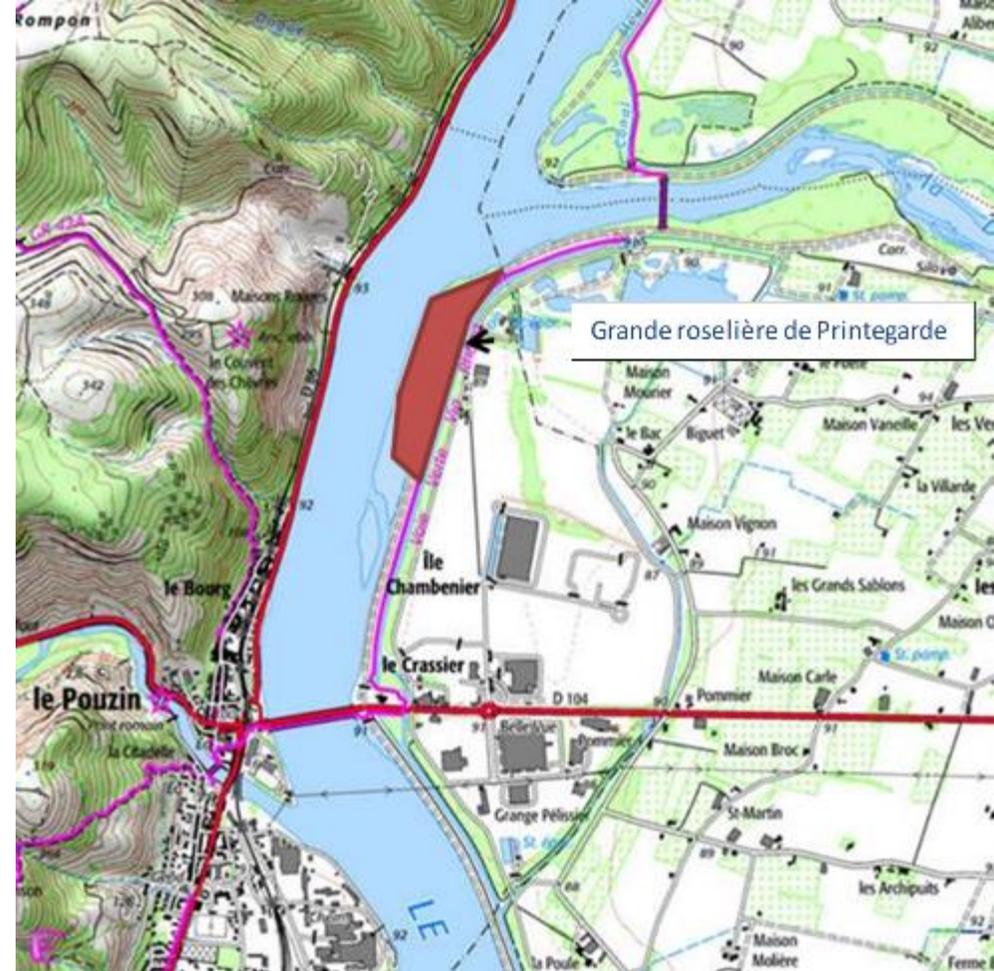
COPIL ZPS 12 – Printegarde – 20/10/2022

Ensemble, conjugons nos énergies.



Contexte

- Aménagement de LN, en aval de la Confluence Drôme.
- Site emblématique pour sa biodiversité mais se situant dans le lit du Rhône au droit d'un endiguement insubmersible (enjeu sûreté) et en aval de la plaine inondable de Printegarde (enjeu inondation).
- L'accès à la roselière a été interdit entre 2013 et 2018 par Arrêté Préfectoral. CNR ne pouvait plus faire ces entretiens courants et la végétation s'est développée.



Justification du projet

- **Reprendre et faciliter la maintenance courante de la végétation de la roselière et du parement amont.**
- **Pour la roselière : l'absence d'entretien, c'est-à-dire une libre évolution du site vers une forêt pouvant constituer une terrasse alluviale par l'accumulation des sédiments en crue, peut générer un exhaussement du plan d'eau de 10 cm au niveau de la confluence Drôme et réduire les revanches de nos ouvrages.**
- **Pour le parement amont : garantir une surveillance visuelle de l'ouvrage.**



Description des travaux de remise à niveau

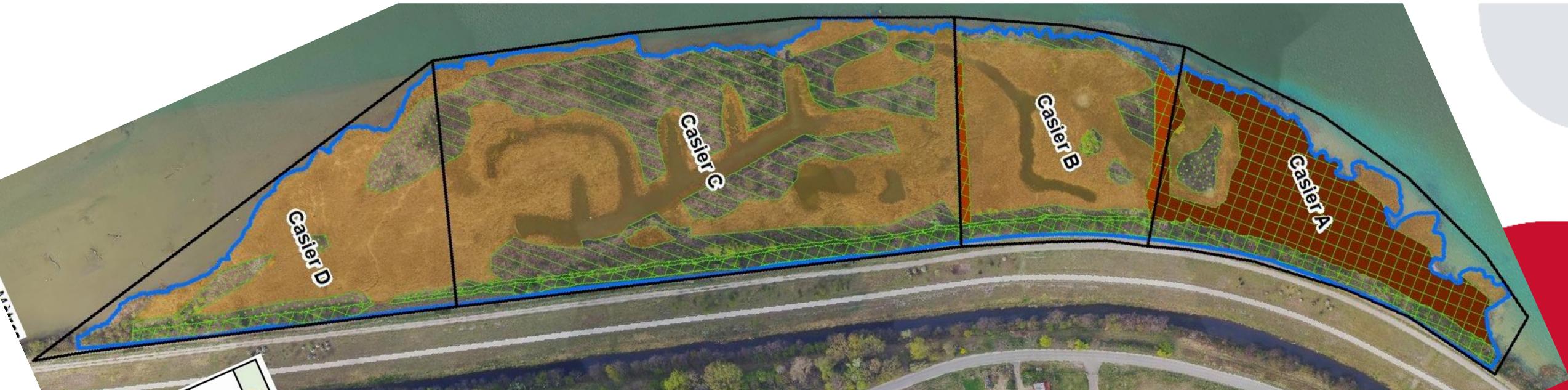
- Dans la roselière, la maîtrise des ligneux via :
 - Des travaux de déboisement :
 - Des coupes en plein avec dessouchage sur le casier A ;
 - Des coupes en plein sur le secteur central sans dessouchages sur les casiers B et C ;
 - Des coupes sélective sur le casier D.
 - Des terrassements et une remise au Rhône des matériaux
 - Des travaux de végétalisation pour réimplanter une roselière



Plan de gestion de la Grande Roselière de Printegarde (07) Entretien à mettre en oeuvre à l'année N du plan de gestion

- Casiers de gestion
- Zone d'étude

- ▨ Déboisement en plein avec défrichement
- ▨ Déboisement en plein
- ▨ Déboisement sélectif
- Terrassement en plein
- Terrassement pour restauration des connexions hydrauliques
- Zones d'évitement (enjeux écologiques globaux forts à très forts)



Description des travaux de remise à niveau

- **Sur le parement amont :**

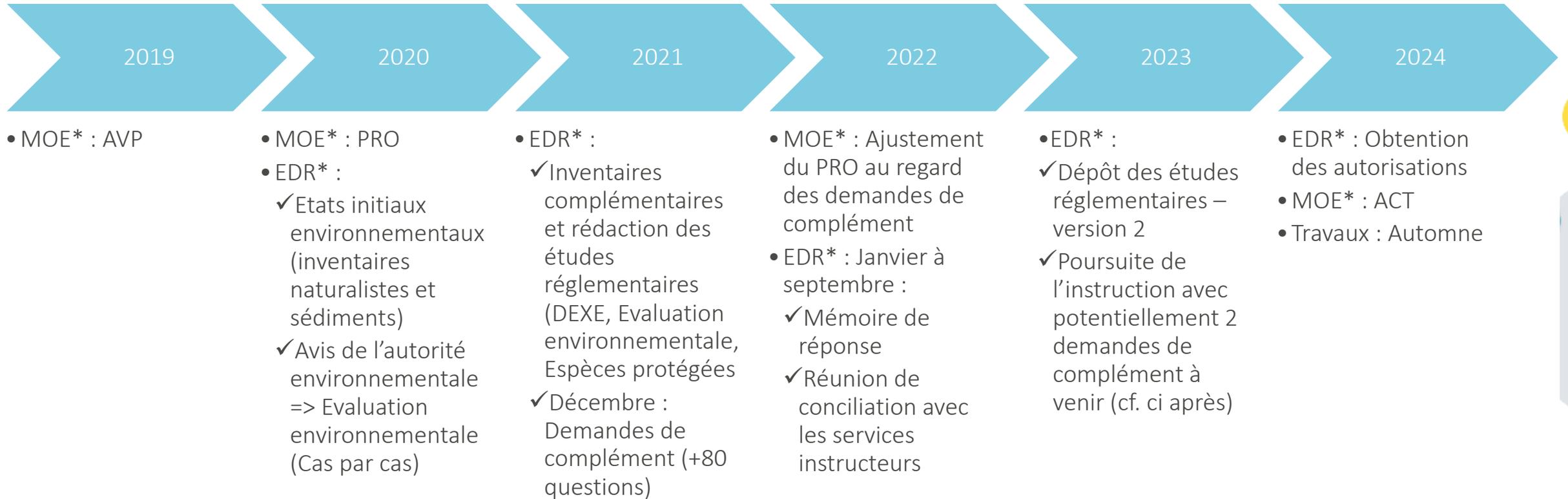
- **Des travaux de déboisement :**

- Une coupe en plein avec dessouchage sur le parement et les 3 m en pied de digue
- une coupes sélective entre 3 et 5 m des arbres présentant un diamètre supérieur à 8 cm à 1,30 m du sol

- **Des travaux de végétalisation :** Des plantations sur la bande entre 3 et 5 m pour maintenir la continuité écologique et maintenir un boisement présentant les caractéristiques suivantes : diamètre inférieur à 8 cm à 1,30 m du sol.



Planning



* EDR : Etudes réglementaires

* MOE : Maitrise d'oeuvre

#synergies



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

— L'énergie au cœur des territoires

